

# Conseil Municipal du 11 septembre 2013

A 18H30

VILLE DE DOUDEVILLE

## COMPTE RENDU

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. PERCHE	X			
M. ORANGE	X			
Mme FICET	X			
M. JOBBIN		X		M. MOGIS
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
M. GEMEY	X			
M. DUFOUR	X			
M. BARRE		X		M. DUFOUR
M. DEFRANCE	X			
M. MALANDRIN	X			
M. LAURENT	X			
Mme CREPIN	X			
Mme LEGER		X		M. METAIS
M. FORTIN	X			
Mme CURDEL		X		M. FORTIN
Mme DUROZEY		X		M. DEFRANCE
M. METAIS	X			
M. BELLIERE	X			
Mme LECLERC	X			
M. CROCHEMORE		X		M. LOSSON
Mme MORIN		X		MME LECLERC

**Secrétaire de séance** : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : **Mme LECLERC**

### **1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 JUIN 2013 :**

Il s'agit du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 juin dernier.

### **Vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, par une abstention (M. GEMEY) et 20 voix pour adoptent le compte-rendu de la séance du 19 juin dernier.

**2) SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE L'ÉCOLE MATERNELLE MENSIRE –  
CORRESPONDANCE DE L'ÉTUDE DE MAÎTRE FRANCK VANNIER :**

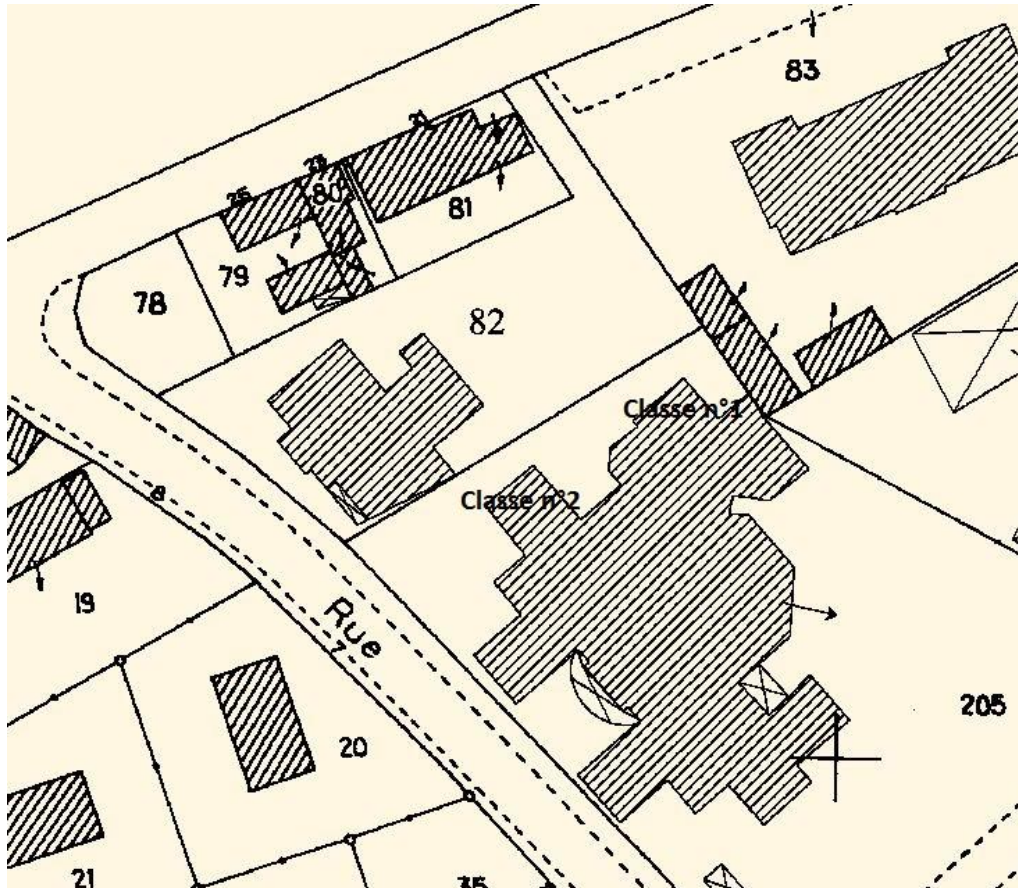
Suite à la délibération prise par le Conseil Municipal, le 19 juin dernier, l'étude de Maître Franck VANNIER demande une délibération autorisant Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de servitude de passage au profit de la Commune, dans le cadre d'un cheminement piéton pour les élèves de l'école maternelle MENSIRE.

**Rappel de la délibération du 19 juin dernier :**

*Nous avons fait une demande auprès de département de Seine-Maritime pour obtenir une servitude de passage par le parking du centre médico-social. Cette servitude de passage sera utilisée par la classe n°1 au maximum 3 fois dans l'année lors des entraînements pour les évacuations incendies ainsi qu'en cas d'incendie.*

*En effet, la procédure incendie impose que les enfants et leurs enseignants sortent par l'extérieur, fassent le tour de l'établissement pour se réunir sous le préau. Or, en cas d'incendie dans la classe n°2, la classe n°1 serait dans l'incapacité d'atteindre le préau et resterait bloquée alors qu'il existe une barrière au niveau du parking du centre médico-social et qu'il suffirait d'avoir la clé.*

*Le département de Seine-Maritime accepte d'évoquer cette servitude de passage au profit de l'école maternelle à la prochaine commission permanente du Conseil Général si la commune de Doudeville s'engage à prendre en charge les frais d'acte et de marquage au sol. C'est pourquoi, Monsieur Durécu, en sa qualité de Maire, vous demande tout pouvoir pour régler les frais concernant la servitude de passage au profit de l'école maternelle Mensire.*



**Vote du Conseil Municipal :**

*Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, donnent tout pouvoir à M. le Maire pour régler les frais concernant la servitude de passage au profit de l'école maternelle Mensire.*

**Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de servitude de passage au profit de la Commune, dans le cadre d'un cheminement piéton pour les élèves de l'école maternelle MENSIRE.

**3) DELEGATION DE LA GESTION ET DE L'EXPLOITATION DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE – OUVERTURE DES OFFRES – LUNDI 19 AOUT 2013 :**

**Commission de Délégation de Service**

**Lundi 19 août 2013**

**18H30**

**VILLE DE DOUDEVILLE**

MEMBRES DE LA CDS					
		Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
TITULAIRES	M. DURECU	x			
	M. LOSSON	x			
	M. FORTIN			x	
	M. MOGIS	x			
SUPPLEANTS	M. DEFRANCE			x	
	M. BELLIERE			x	
	MME CURDEL			x	

**ORDRE DU JOUR**

**Délégation de la gestion et de l'exploitation du service de restauration scolaire**

***Ouverture des offres : Début de la Séance à 18H30***

L'ouverture des plis commence avec les membres de la Commission présents.

Il est à noter que 6 demandes du cahier des charges ont été faites et qu'il y a eu 3 visites des locaux.

Fin de la Séance : 18H38.

**Commentaires du Conseil Municipal :**

**M. FORTIN** précise qu'il n'a pas reçu de convocation pour cette réunion.

M. LOSSON lui répond que Mme CURDEL, suppléante, avait assisté à la précédente réunion de la Commission de délégation de service et que les autres convocations lui ont été adressées, dans un souci de suivi de ce dossier.

**4) DELEGATION DE LA GESTION ET DE L'EXPLOITATION DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE – COMMISSION D'EVALUATION DES OFFRES – LUNDI 19 AOUT 2013 :**

**Commission de Délégation de Service**

**Lundi 19 août 2013**

**VILLE DE DOUDEVILLE**

		MEMBRES DE LA CDS			
		Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
TITULAIRES	M. DURECU	x			
	M. LOSSON	x			
	M. FORTIN			x	
	M. MOGIS	x			
SUPPLEANTS	M. DEFANCE			x	
	M. BELLIERE			x	
	MME CURDEL			x	

**ORDRE DU JOUR**

**Délégation de la gestion et de l'exploitation du service de restauration scolaire**

**Commission d'évaluation des offres : Début de la Séance à 18H40**

Suite à la commission d'ouverture des plis, la commission d'évaluation des offres débute avec les membres présents.

Suite à la lecture et l'analyse des documents reçus, et en respectant les critères d'aide à la décision suivants : prix 50%, respect du cahier des charges 25%, références 15 % et qualité des produits et de la préparation 10%. (Ratios d'origines)

La commission décide de donner **un avis favorable** à la proposition faite par l'entreprise **ANSAMBLE**.

Fin de la Séance : 19H45.

Le Conseil Municipal doit approuver le compte rendu de la Commission de Délégation de service du 19 aout 2013, retenant l'entreprise ANSAMBLE pour l'exécution du marché de délégation de la gestion et de l'exploitation du service de restauration scolaire.

De plus, le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer le contrat de délégation.

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**M. LOSSON** précise que la restauration du centre de loisirs a été prise en compte dans le cahier des charges afin d'obtenir un tarif plus intéressant pour la commune. Il souligne aussi que la tarification est la même que celle pratiquée pour cette année.

**M. LOSSON** ajoute aussi que la participation des parents au prix du repas est équivalente à celle de l'année scolaire 2006-2007. Par contre, **M. FORTIN** souligne que la participation de la commune a augmentée passant de 1.20 euros à 1.44 euros.

**M. LOSSON** informe les membres du Conseil Municipal que le cahier des charges prévoit aussi une possibilité de préparation de repas pour des adultes dépendants, repas qui pourraient être livrés à domicile. De plus, il y a aussi la possibilité d'avoir un goûter pour les enfants du centre de loisirs.

Les membres du Conseil Municipal, par une voix contre (**M. GEMEY**), 8 abstentions (**MM. DUFOUR, DEFRANCE, FORTIN, METAIS** et leurs pouvoirs) et 12 voix pour, approuvent le compte rendu de la Commission de Délégation de service du 19 aout 2013, retenant l'entreprise ANSAMBLE pour l'exécution du marché de délégation de la gestion et de l'exploitation du service de restauration scolaire.

Les membres du Conseil Municipal, par une voix contre (**M. FORTIN**), 8 abstentions (**MM. GEMEY, DUFOUR, DEFRANCE, FORTIN, METAIS** et leurs pouvoirs) et 12 voix pour, autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation avec la société **ANSAMBLE**.

#### **5) ECOLE DE MUSIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION :**

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal, afin de l'autoriser à demander une subvention auprès du Département, pour l'école de musique.

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Département, pour le financement de l'école de musique.

## **6) DEVIS POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN BATTANT NEUF POUR UNE CLOCHE DE L'ÉGLISE :**

Nous avons reçu un devis de la société BIARD ROY pour la fourniture et la pose d'un battant neuf pour une cloche de l'église, suite à l'intervention d'un technicien le 02 août dernier.

Fourniture du battant en acier doux : 1 250.00 euros H.T

Main d'œuvre pour la pose, graissage de la chape et essais : 300.00 euros H.T

**Total : 1 550.00 euros H.T soit 1 853.80 euros T.T.C**

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à signer le devis pour la fourniture et la pose d'un battant neuf pour une cloche de l'église, pour un montant de 1 853.80 euros T.T.C.**

## **7) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FONCIER POUR LA REALISATION D'UNE NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS – HABITAT 76 :**

Nous avons reçu, pour avis des membres du Conseil Municipal, un projet de convention entre la Commune et HABITAT 76 pour la mise à disposition de foncier, dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle chaufferie bois aux immeubles du Vert Galant (le Mont Criquet, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche).

Une copie de ce projet de convention est annexée à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**M. GEMEY demande pourquoi cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.**

**M. DURÉCU lui répond que cette gratuité est faite dans l'intérêt des locataires du Vert Galant : cette gratuité doit être perçue comme une contribution de la commune dans une réhabilitation lourde réalisée par le bailleur (4 M d'euros).**

**M. FORTIN demande si HABITAT 76 ne pourrait pas, en compensation de cette mise à disposition gratuite, créer des places de parking supplémentaires.**

**M. ORANGE lui répond que cette proposition sera discutée avec le bailleur.**

**Deux modifications seront apportées :**

**- Article 4 : il sera ajouté « en concertation avec la mairie de DOUDEVILLE »**

**- Les places de parking supprimées par la création de la chaufferie devront être réaménagées à un autre endroit par HABITAT 76.**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à signer cette convention entre la Commune et HABITAT 76 pour la mise à disposition de foncier, dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle chaufferie bois aux immeubles du Vert Galant (le Mont Criquet, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche).**

### **8) PROJET DE VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL SITUE A HARCANVILLE :**

Monsieur le Maire présente les caractéristiques du terrain, situé à HARCANVILLE, 1 route de la gare ainsi que l'estimation faite par les services du Domaine :

- La parcelle initiale a fait l'objet d'une division en 2010 en deux parcelles : A466 (920 m<sup>2</sup>) supportant une construction et qui a été vendue par acte du 28/05/2010 à M. Patrick BLONDEL et A467 (895 m<sup>2</sup>) restant la propriété de la Commune.

- Terrain à bâtir en bordure de route, à proximité de la gare avec la présence d'une caravane (occupant sans titre que la mairie ne souhaite pas expulser). Il existe une suspicion de pollution (ancienne usine à gaz implantée sur le terrain). Présence d'une canalisation des bassins qui traverse le terrain.

- La parcelle A467 est estimée à 8 950 euros soit 10.00 euros le m<sup>2</sup>.

Intervention et précisions de M. PERCHE.

### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**M. MALANDRIN s'interroge sur la possibilité de vendre une parcelle de terrain avec un occupant sans titre, sans s'assurer que le futur propriétaire ne l'expulse pas après avoir acquis le terrain.**

**M. DURÉCU ne souhaite pas que la propriétaire de cette caravane, située sur ce terrain, ne se retrouve obligée de le quitter, après la vente de celui-ci.**

**M. DURÉCU décide de différer le vote de cette question dans l'attente d'un avis juridique sur cette problématique spécifique.**

### **9) AGENCE REGIONALE DE SANTE – SYNTHÈSE RELATIVE A LA QUALITE DE L'EAU EN 2012 :**

Nous avons reçu la synthèse relative à la qualité de l'eau distribuée en 2012 sur notre Commune. Ce document fait le bilan des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur l'année écoulée.

Il ressort de cette synthèse que l'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Le rapport est à disposition des membres du Conseil Municipal ainsi que du public, en mairie.



#### **10) DEMANDE DE RETROCESSION DE CONCESSION :**

Nous avons reçu une demande de rétrocession de concession, pour une concession de 50 ans. La réservation a été faite il y a environ 15 ans.

Aujourd'hui, les demandeurs souhaitent être incinérés.

La réglementation actuelle, applicable dans les cimetières de DOUDEVILLE, n'a pas prévu ce cas de figure.

Les membres du Conseil Municipal doivent donc délibérer sur ce principe et sur les modalités d'un éventuel remboursement.

#### **Commentaires et vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décident que le remboursement de la concession se fera sur la base des années restantes de concession, sur le prix réglé au moment de la signature du contrat de concession, avec une décote de 50 %.**

#### **11) REMERCIEMENTS DU CLUB DE HAND BALL :**

Le club de Hand Ball de DOUDEVILLE et sa région tient à remercier le Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale.

Le club précise que cette aide financière est à la fois un besoin et un encouragement qui permet de pérenniser la discipline sportive et d'offrir aux jeunes la possibilité de s'épanouir.

#### **12) BADMINTON CLUB DOUDEVILLAIS – CORRESPONDANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON :**

Nous avons reçu une correspondance de la fédération française de badminton nous informant que le club de badminton doudevillais avait obtenu le label 1 étoile au titre de la saison 2013/2014.

Les écoles ainsi labélisées par la FFBAD s'engagent à respecter la charte des Ecoles Françaises de Badminton, assurant la qualité de l'accueil et de la formation des jeunes licenciés. Cette reconnaissance se décline en 5 niveaux : de 1 à 5 étoiles.

**M. DURÉCU tient à féliciter le club de badminton pour cette distinction, qui reconnaît le niveau et la qualité technique de l'encadrement de cette structure.**

### **13) REMERCIEMENTS DU CLIC DU PAYS DE CAUX :**

Le CLIC du Pays de Caux remercie le Conseil Municipal pour le versement de la subvention 2013. Ce versement contribuera à mener à bien les futures actions et à développer le réseau.

### **14) REMERCIEMENTS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE :**

La Banque Alimentaire de Rouen & sa Région remercie le Conseil Municipal pour le versement de la subvention 2013. Ce versement contribuera au fonctionnement de leur démarche auprès des plus démunis.

### **15) VIREMENTS DE CREDITS – BUDGET VILLE 2013 :**

Afin de pouvoir mandater diverses factures imprévues, des décisions modificatives sont nécessaires pour les différents programmes ci-dessous et des virements de crédits sont proposés aux membres du Conseil Municipal :

<b>BUDGET VILLE 2013</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
225-2135 REFECTION VOIRIES		- 2 083.62
245-2135 MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE		- 1 664.20
232-2181 BATIMENT SERVICES TECHNIQUES		- 110.63
220-2183 CARREFOUR DU LIN		+ 27.92
130-2184 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX		+ 196.35
245-2188 MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE		- 1 068.32
225-2315 REFECTION VOIRIES		- 8 735.28
215-21578 MATERIEL ESPACES VERTS		+ 418.43
137-21534 ECLAIRAGE PUBLIC		+ 1 295.07
134-2181 MATERIEL ET TRAVAUX ECOLES		+ 1 146.20
133-21578 ACQUISITION MATERIEL VOIRIE		+ 400.66
236-2031 TRAVAUX SALLE DU MONT CRIQUET		+ 1 470.00
134-2188 MATERIEL ET TRAVAUX ECOLES		+ 117.02
134-2135 MATERIEL ET TRAVAUX ECOLES		+ 6 088.21
211-2135 REHABILITATION DU PRESBYTERE		+ 456.39
218-2188 EQUIPEMENTS SPORTIFS		+ 192.00
235-2188 REHABILITATION EGLISE		+ 1 853.80

### **Vote du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent ces virements de crédits.

## **16) AGENDA DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS :**

Jeudi 12 septembre : Commission tourisme à la Communauté de Communes  
Vendredi 13 septembre : Loto des AFN à la salle du Mont Criquet  
Samedi 14 septembre : Tour de Seine-Maritime  
Dimanche 15 septembre : Randonnée à Vautuit  
Lundi 16 septembre : Atelier mémoire à la RPA  
Mardi 17 septembre : Sortie seniors à la Bénédictine  
Mercredi 18 septembre : Réunion de la banque alimentaire  
Mercredi 18 septembre : Sortie familles au musée archéologique de Seine-Maritime  
Jeudi 19 septembre : Réunion de l'UCAD  
Vendredi 20 septembre : Tarot à la salle du Mont Criquet  
Lundi 23 septembre : Ateliers mémoire à la RPA et à la salle du Mont Criquet  
Mardi 24 septembre : Réunion du Comité de lecture  
Lundi 30 septembre : Ateliers mémoire à la RPA et à la salle du Mont Criquet  
Mardi 1<sup>er</sup> octobre : Conseil Communautaire  
Jeudi 03 octobre : Commission scolaire à 18h30 – Rythmes scolaires  
Vendredi 04 octobre : Nouveaux diplômés – 19h00  
Samedi 05 octobre : Loto des majorettes à la salle du Mont Criquet  
Lundi 07 octobre : Ateliers mémoire à la RPA et à la salle du Mont Criquet  
Mardi 08 octobre : Planning des salles communales  
Vendredi 11 octobre : Exposition de René Cocagne  
Dimanche 13 octobre : Braderie  
Jeudi 17 octobre : Commission scolaire à 18h30 – Rythmes scolaires – Associations, services municipaux,...

## **17) QUESTIONS DIVERSES :**

**M. GEMEY demande si des sorties familles pourraient être organisées en fin de journée.**

**M. DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal de l'installation aux Nids, de l'association « Bateaux de Brotonne », dans les prochaines semaines.**

**M. DURÉCU informe le Conseil Municipal de rumeurs concernant le transfert des activités du centre courrier de DOUDEVILLE vers YVETOT. Ce dossier sera bien évidemment suivi avec attention.**

**Un point d'information sur le nouveau syndicat du Caux Central est fait par M. DURÉCU : Le siège du syndicat est à YVETOT, rue des chouquettes.**

**M. FORTIN, suppléant de M. DURÉCU, demande à être destinataire des comptes rendus des réunions du conseil syndical.**

**M. DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal que le syndicat du Caux Central est dans la phase de renouvellement du fermier, pour l'ensemble du syndicat.**

**M. MALANDRIN est inquiet pour l'entretien des stations d'épuration et notamment de celle de DOUDEVILLE.**

**M. GEMEY est inquiet de l'état de la tribune du stade Pierre DUCROTTÉ et des vestiaires qui sont en contrebas.**

**M. GEMEY félicite M. MOGIS d'avoir repris et assumé l'organisation du 15 août 2013, dans sa version « traditionnelle » avec un corso fleuri.**

**M. MOGIS remercie les bénévoles pour leur implication.**

**M. DURÉCU souligne également le très gros investissement de M. MOGIS dans l'organisation des festivités du 15 août. Il ajoute que le bilan quasi définitif du 15 août est de 20 512.00 euros.**

**M. GEMEY demande si les Dragonfly ont demandé d'être rémunérés pour leur prestation du 15 août. M. MOGIS lui répond que les Dragonfly ont demandé 800.00 euros pour leur prestation du 15 août. M. MALANDRIN regrette que les Dragonfly aient demandé d'être rémunérés pour cette prestation.**

**Mme FICET informe les membres du Conseil Municipal que le CCAS va augmenter la durée de distribution de la banque alimentaire : dès le 03 octobre et jusqu'au dernier jeudi de mai.**

**M. METAIS demande si des travaux sont envisagés pour créer une rampe pour les personnes à mobilité réduite à l'église.**

**M. ORANGE lui répond que ce dossier est toujours à l'étude actuellement.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.**

**La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 15 octobre 2013.**